

## ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE

### Rôle et responsabilités des membres du comité de retraite

Le comité de retraite est l'administrateur du régime de retraite et agit à titre de fiduciaire de la caisse de retraite. Le rôle de membre du comité de retraite consiste à gérer les actifs de la caisse de retraite et à administrer les prestations promises par le régime en veillant à sa saine gestion. En vous y engageant activement, vous contribuez à la sécurité financière de la retraite des participants du régime de retraite.

Inclus dans le rôle de membre du comité	Exclus du rôle de membre du comité
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Mettre en œuvre les moyens adéquats pour assurer l'administration quotidienne du régime et protéger les droits des participants</li><li>✓ Établir la politique de placement du régime, choisir les gestionnaires et effectuer le suivi des performances</li><li>✓ Assurer le respect des exigences des lois et mettre en place des mesures de contrôle et de gestion des risques</li><li>✓ Rendre compte de son administration auprès des participants au régime</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Décider des prestations versées par le régime (le règlement du régime peut être modifié uniquement par l'employeur, le rôle du comité consiste à en assurer l'administration)</li><li>✓ Accéder aux données des participants (seules les personnes dont les fonctions le requièrent peuvent accéder aux renseignements personnels)</li><li>✓ Bénéficier d'avantages liés à la fonction (aucune rémunération n'est versée aux représentants des participants au comité de retraite et les membres du comité doivent agir dans l'intérêt de l'ensemble des participants)</li></ul>

Les informations ci-dessus vous donnent un aperçu du rôle et des responsabilités de membre du comité de retraite, mais vous pourrez en apprendre davantage en consultant le site internet de « [Retraite Québec](#) ».

Vous noterez que les rencontres du comité de retraite se tiennent en français.

### Modalités d'élection et mise en candidature

Les élections se tiendront de façon électronique pendant la période du 1<sup>er</sup> au 13 juin à midi. Lors de l'assemblée annuelle du 14 juin 2023, les résultats de l'élection seront communiqués aux participants du régime. Les postes en élection cette année sont les suivants :

- Un (1) poste de représentant des participants actifs (avec droit de vote)
- Un (1) poste de représentant des participants actifs (sans droit de vote)

Le candidat obtenant le plus grand nombre de votes dans sa catégorie remportera le poste convoité.

Vous pouvez soumettre votre candidature en complétant le formulaire ci-joint et en le retournant à l'adresse prévue d'ici le 19 mai 2023. Les candidatures ainsi reçues seront rendues disponibles à tous les participants dès le 1<sup>er</sup> juin sur le site internet du régime de retraite : [regimecomplementaire.ia.ca](http://regimecomplementaire.ia.ca).

Il est conseillé de compléter le formulaire à la fois en français et en anglais de façon à vous permettre de rejoindre un plus grand nombre de participants.

Seuls les candidats ayant soumis leur candidature avant le 19 mai seront éligibles pour l'élection.

Chaque candidature doit être proposée par deux participants appartenant au même groupe que le poste en élection.

## Formulaire de candidature

### Coordonnées du candidat

Prénom :

Nom :

Courriel :

Tél. :

### Poste visé (veuillez cocher le poste convoité) :

Représentant des participants actifs (avec droit de vote)

Représentant des participants actifs (sans droit de vote)

### Formation et expérience

### Motivation pour être membre du comité de retraite

### **Proposeurs (appartenant au même groupe que le poste en élection)**

Deux participants appartenant au groupe pour lequel vous vous présentez doivent appuyer votre candidature pour qu'elle soit valide lors de l'élection.

Lors de l'envoi de ce formulaire à l'adresse courriel ci-dessous, veuillez faire parvenir les courriels de deux participants mentionnant les informations suivantes:

- ✓ Le nom du participant appuyant votre candidature;
- ✓ Son numéro de téléphone;
- ✓ Son adresse courriel; et
- ✓ Une phrase mentionnant son appui à votre candidature.

### **Soumission du formulaire**

L'envoi à partir de votre adresse courriel de ce formulaire complété et des courriels d'appui à votre candidature constitue une confirmation de votre désir de vous présenter comme candidat à l'élection.

Veuillez retourner le formulaire complété et les courriels d'appui **au plus tard le 19 mai 2023** par courriel à l'adresse courriel ci-jointe : [maude.papillon@ia.ca](mailto:maude.papillon@ia.ca)